

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Linguistique énonciative: L'expression de l'opinion dans le discours écrit: étude au moyen de la linguistique de corpus (2LN1121)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - langue et littérature françaises	Cours: 2 ph	cont. continu	5
Pilier principal B A - sciences du langage	Cours: 2 ph	cont. continu	5
Pilier secondaire B A - sciences du langage	Cours: 2 ph	cont. continu	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Claudia Ricci
Bureau : Pierre-à-Mazel 7 (bureau 310)
Téléphone professionnel : 032 718 1788
Heures de disponibilité : sur rendez-vous
Adresse électronique pour le courriel : claudia.ricci@unine.ch

Objectifs:

Le cours a pour but d'approfondir l'étude des expressions de la langue liées à la subjectivité du locuteur en les analysant au moyen des outils de la linguistique de corpus. Les objectifs du cours sont :

- connaître les notions relatives à l'expression de la subjectivité dans la tradition linguistique, notamment dans la linguistique énonciative
- savoir analyser les différentes marques d'opinion/subjectivité et l'apport de chacune dans différentes typologies de textes écrits
- connaître les bases de la linguistique outillée de corpus ainsi que la méthodologie de travail relative à ce type de recherche

Contenu:

Nous commencerons par cerner, définir et approfondir les notions liées à la subjectivité et à l'opinion en linguistique, en analysant la façon dont ces notions s'insèrent dans le cadre de différentes représentations de l'énonciation. Nous nous arrêterons ensuite sur la description de formes spécifiques du français véhiculant la subjectivité et nous analyserons comment ces formes sont exploitées dans le discours au moyen d'une linguistique de corpus.

Forme de l'évaluation:

Présence obligatoire à toutes les séances du cours et dossier de recherche personnelle à remettre en fin de semestre (au plus tard le 1er avril): le corpus et le sujet, en lien avec une ou plusieurs des thématiques abordées en séminaire, feront l'objet d'un accord préalable entre le professeur et l'étudiant.e.

Remarque : la non présentation à l'examen ou la non-remise du travail écrit dans les délais impartis, sans motif valable, entraînera automatiquement un échec à ce travail.

Documentation:

Références (obligatoires et recommandées) : un dossier de lecture sera disponible en ligne pour les sujets abordés au cours du semestre.

Pré-requis:

Aucun

Forme de l'enseignement:

Cours